

Décision

Générale

colonial

Décision n° 717 accordant un congé d'un mois à M. Kayan (Léon)

n° 717

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 juillet 1950

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1950

Date du numéro

31 juillet 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue, applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le contrat engageant M. Kalfayan (Léon) en, qualité de comptable

Vu la demande de congé formulée par M. Kalfayan,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Un congé d'un mois à solde entière est accordé à M. Kalfayan (Léon), comptable au service des finances.

Art. 2

— La présente décision, qui aura effet pour compter du 1er juillet 1950, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,CHAMBOREDON.